

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 21/21

Le VINGT mai de l'an deux mille vingt et un, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Mmes Marie-Laure BOUCHERET, Anne-Claire CAMAIN, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT, Sandrine VANCOPPENOLLE

MM Jean-Jacques ALMERO, Eric GEORGET, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Procurations : Mme Julie COLLANGE à Mme Anne-Claire CAMAIN, Mme Mathilde PEYREGA à M. Laurent ZANDONA

Absents : MM. Hubert MARTY, Domingo MUJICA, Pierre ROGNANT

Date de convocation : 11 mai 2021

Secrétaire de séance : Madame Anne-Claire CAMAIN

Objet : Adhésion au groupement de commande des titres restaurant - Sicoval

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la Communauté d'agglomération du Sicoval et plusieurs communes du territoire envisagent, dans un souci de bonne gestion et d'efficacité, de lancer une consultation commune pour les marchés publics d'achat de titres restaurant.

Madame le Maire propose de constituer un groupement de commandes entre le Sicoval et les communes volontaires, conformément au Code de la commande publique.

Madame le Maire rappelle que les groupements de commandes permettent de coordonner et de regrouper les achats de plusieurs collectivités ou entités publiques en vue de réaliser des économies et de mutualiser les procédures de marché.

Les groupements de commande font l'objet d'une convention constitutive qui est signée par l'ensemble des membres et qui définit les modalités de fonctionnement du groupement.

Le Sicoval assurera les missions de coordonnateur du groupement et à ce titre sera chargé de procéder, dans le respect des règles de la commande publique, à l'organisation des opérations de sélection du cocontractant pour les marchés visés.

Le coordonnateur s'engage, dans la convention, à signer les marchés et chaque membre s'assurera de la bonne exécution des marchés en ce qui le concerne.

La commission d'appel d'offre sera celle du Sicoval.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à la majorité :

- APPROUVE la convention de groupement de commande pour la passation des marchés publics d'achat de titres restaurant.
- AUTORISE Madame le Maire à signer ladite convention constitutive du groupement de commandes et toute pièce afférente à ce dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 20 mai 2021.

Fait à Goyrans, le 20 mai 2021.

Véronique HAITCE

Maire de Goyrans